

Initiatives ministérielles

difficultés auxquels ils étaient exposés lorsque les paliers de gouvernement supérieurs prennent des décisions unilatérales.

Nous avons pris tous ces facteurs en considération et sommes arrivés à la conclusion que les conservateurs n'avaient pas écouté, que la confusion était totale. Les conservateurs n'ont pas voulu nous entendre. Ils ne se souciaient pas le moins du monde de notre opinion. Nous sommes donc allés parcourir le Canada. Nous avons écouté, nous avons porté attention à ce que l'on nous disait. Mon collègue de Sudbury et d'autres membres du comité ont décidé qu'il fallait mettre de l'ordre dans tous les renseignements recueillis.

Le Nouveau Parti démocratique avait fait la même chose, il avait suivi la même démarche. On nous a régulièrement demandé quelle était notre solution. Nous avons répondu que nous préconisions une réforme de la taxe de vente plus sensée, fondée sur les principes fondamentaux que tous les Canadiens, j'en suis certain, étaient prêts à accepter. Les conservateurs les avaient eux-mêmes exposés dans leurs documents sur leur réforme de la fiscalité. Malheureusement, ces derniers ont échoué et n'ont pas su remplir la mission qu'ils s'étaient eux-mêmes donnée.

Et puis, monsieur le Président, Dieu merci, j'ai pu lire les mémoires présentés au comité la journée où toutes sortes de tactiques, que je n'exposerai pas ici et que j'espère ne jamais revoir, ont fait que nous n'avons pas pu entendre les témoins venus du Nouveau-Brunswick et de Sudbury.

M. Milliken: Pourquoi?

M. Young (Gloucester): La seule explication, c'est que les conservateurs voulaient rendre la pareille aux néo-démocrates qui avaient réagi et fait de l'obstruction lorsque d'autres témoins s'étaient présentés devant le comité. Donc, le Nouveau Parti démocratique, parti reconnu à l'échelle du Canada. Où sont-ils dans les sondages, maintenant?

M. Milliken: Ils chutent eux aussi.

M. Young (Gloucester): Ils descendent avec leur nouveau chef?

M. Langdon: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. Young (Gloucester): Mais nous avons des gens venus discuter de mesures sérieuses et nous n'avons pas réussi à les entendre.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député d'Essex—Windsor invoque le Règlement.

M. Langdon: Monsieur le Président, je regrette d'interrompre le discours fascinant, voire abolument brillant du député de Gloucester, mais il a prétendu que les néo-démocrates étaient en perte de vitesse dans les sondages d'opinion. Je lui rappelle qu'ils sont de plus en plus populaires selon les sondages les plus récents.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Gloucester a la parole pour le débat.

M. Young (Gloucester): Je tiens à préciser que certains renseignements auraient pu être communiqués au Comité permanent des finances si nous avions pu écouter ces gens qui ont pris la peine de se rendre à Ottawa pour se faire entendre.

Je songe notamment au mémoire que la Fédération du travail du Nouveau-Brunswick a présenté. Il faut rétablir les faits quand on parle des solutions de rechange parce qu'on a toujours laissé croire que le Nouveau Parti démocratique en avait en réserve. Monsieur le Président, écoutez bien ce que je vais dire.

La Fédération du travail du Nouveau-Brunswick joint sa voix à celle du mouvement syndical partout au Canada en se prononçant contre la TPS et pour la tenue d'une commission royale sur la fiscalité.

M. Epp: Nous en avons eu 20 déjà.

M. Young (Gloucester): Le ministre dit que nous avons eu 20 commissions. Je parle du NDP. La Fédération du travail du Nouveau-Brunswick a demandé qu'une commission royale soit instituée. Cela vaut la peine d'écouter.

Or, voici ce que le Nouveau Parti démocratique a présenté au Comité permanent des finances et des questions économiques. . .

M. Langdon: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député d'Essex—Windsor invoque encore une fois le Règlement.

M. Langdon: J'apprécie beaucoup les efforts que déploie le critique libéral en matière de finances pour faire valoir son point. Je veux simplement lui demander, en tant que représentant du Nouveau-Brunswick, de ne pas insulter les. . .

Le président suppléant (M. Paproski): Le député ouvre un débat. Le député de Gloucester a la parole.

M. Young (Gloucester): Monsieur le Président, je voudrais citer les représentants du Congrès du travail du Canada et le mémoire qu'ils ont présenté.

M. Langdon: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.